

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1745

Artikel: Étranges étrangers : l'UDC bâtit son discours sur un terme - "étrangers"
- qui n'a plus de sens
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le rationnement des soins n'est pas une fatalité

Notre incapacité à réformer les structures du système de santé débouche sur un rationnement des soins au cas par cas.

Jean-Daniel Delley (03 septembre 2007)

En Suisse, le rationnement des soins est une réalité.

L'Académie suisse des sciences médicales l'affirme dans un récent rapport. Elle réclame dès lors un débat public et des critères transparents auxquels le personnel soignant puisse se référer.

Le problème n'est pas nouveau. En 1999 déjà, à la suite du refus d'un hôpital d'administrer un traitement extrêmement coûteux – entre 500'000 et un million de francs – à un ancien conseiller fédéral, la discussion fût vive dans les médias. La Fédération des médecins suisses demandait des règles claires. Pour Hans Heinrich Brunner, son président à l'époque, le dilemme auquel sont confrontés les thérapeutes – tout faire pour le bien des patients et assumer les conséquences d'une

limitation des moyens – est insupportable.

Pourtant lignes directrices et établissement de priorités font toujours défaut. Le personnel soignant est contraint de pratiquer un rationnement des soins au cas par cas et dans la plus grande discrétion. Dans les départements hospitaliers de soins intensifs, le nombre limité de lits et d'effectifs impose des arbitrages. Et la venue sur le marché de médicaments et de traitements sophistiqués toujours plus onéreux va encore aggraver ce rationnement implicite.

Les soignants ont raison d'exiger un débat public et des décisions politiques pour éviter l'arbitraire et un traitement inégalitaire basé sur l'âge ou la situation financière. Mais ce débat nécessaire ne doit pas cacher le gaspillage important qui règne dans le secteur de la santé. Là, c'est une opération

de rationalisation qui s'impose, tant au niveau hospitalier que dans le secteur ambulatoire: baisse du nombre trop élevé d'hôpitaux et de lits, recours systématique aux médicaments génériques, de manière générale promotion d'une médecine basée sur des évidences et non pas sur l'usage inconsidéré de toutes les thérapies possibles. Plusieurs experts évaluent le potentiel d'économies à 20% des dépenses de santé, à prestations d'égale efficacité. Les ressources ainsi économisées permettraient d'améliorer la qualité des prestations. Mais rationaliser implique de s'attaquer aux structures d'un système de santé dans lequel trop d'acteurs ne sont pas incités à faire un usage économe des moyens disponibles. Le risque existe que le rationnement s'impose à cause de notre incapacité à changer ces structures.

Etranges étrangers

L'UDC bâtit son discours sur un terme - « étrangers » - qui n'a plus de sens.

Jacques Guyaz (31 août 2007)

Les mots ne sont pas innocents. Au début des années 70, lors des premières initiatives Schwarzenbach, il était question, en français du moins, de « surpopulation

étrangère ». L'accent était mis, non pas sur des individus particuliers, mais sur une masse anonyme en provenance d'un sud proche, l'Italie surtout, puis l'Espagne. Dans

les années 80 et 90, le vocabulaire politique de l'extrême droite parlait surtout de « l'immigration », manière là aussi de transformer des personnes réelles en

abstraction statistique.

La progression des euphémismes et du politiquement correct a rendu de plus en plus difficile la désignation directe de celui qui vient d'ailleurs comme la source de tous les maux. On s'en est donc pris de manière indirecte aux naturalisations et aux délinquants basanés et plus ou moins colorés. Et maintenant, dans un grand élan vertueux, Christoph Blocher veut construire une politique d'intégration des étrangers. Voilà donc les individus clairement désignés, sauf que ce mot « étranger » n'a rien d'innocent.

Dans la vision de l'UDC, l'étranger ne désigne certainement pas les

infirmières françaises ou québécoises qui nous soignent dans les hôpitaux, pas plus que les cadres anglo-saxons des multinationales, ni sans doute les Allemands qui s'installent en Suisse alémanique et encore moins les *secundos*, comme on dit Outre-Sarine, qui sont loin de tous avoir un passeport suisse. Et il n'y a pas eu besoin d'une politique de l'intégration pour que les « *boat people* » vietnamien des années 60 et 70, les tamouls chassés par la guerre du Sri Lanka ou les Equatoriennes qui font les ménages des bobos trouvent peu à peu leur niche et s'installent sans heurts.

Lorsque l'UDC parle des étrangers, il s'agit bien sûr avant tout des balkaniques et des africains, cibles désormais

de la xénophobie ordinaire. En fait sous couvert d'un terme neutre - étranger - et d'une idée que tout le monde défend - l'intégration -, une fois de plus il s'agit de désigner, de montrer du doigt et de créer des catégories, mais sans le dire vraiment.

Cela n'ôte rien au caractère indispensable des efforts d'intégration, mais ces derniers ne concernent que certaines catégories de la population étrangère : pensons aux femmes de milieux modestes en provenance de pays de culture musulmane, souvent confinées chez elles et dont la situation est parfois dramatique. Mais, arrêtons de parler des « étrangers », généralisation hypocrite et dépourvu de sens.

La Suisse qui patine énergétiquement

A Berthoud, on se chauffe au soleil. Mais pas ailleurs.

Jean-Daniel Delley (3 septembre 2007)

Un immeuble locatif vient d'être inauguré à Berthoud, entièrement chauffé à l'énergie solaire. C'est dire que les locataires n'auront pas à déboursier de frais de chauffage.

Techniquement, l'énergie solaire peut répondre aux besoins en chauffage des

bâtiments. Dans les faits, en Suisse, cette énergie inépuisable et non polluante ne couvre que 0.2% de ces besoins. Quand bien même nous abritons des entreprises à la pointe de la technologie dans ce domaine. L'immeuble de Berthoud a été construit par une firme spécialisée dans le solaire, pour apporter une

preuve concrète de faisabilité. En attendant que les autorités, les milieux économiques et les promoteurs immobiliers comprennent l'intérêt économique et écologique de cette technique, cette entreprise exporte l'essentiel de sa production, en particulier dans l'Union européenne.